

N° 2019-1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/1

**Demandes de subventions complémentaires
pour l'étude de l'étang de La Lanterne auprès de l'Agence de l'eau**

NOMENCLATURE: 7.5 Subventions

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle la délibération du 13/12/2018 concernant la demande de subvention pour l'étude de l'étang auprès de l'agence de l'Eau et de la Région.

Le coût de l'étude est de 56 520 €, afin de réaliser l'étude pour la mise en conformité et la réduction des impacts de l'étang sur La Lanterne (masse d'eau référencée dans le SDAGE Rhône Méditerranée et Corse FRDR 690).

Après échanges avec l'Agence de l'Eau, celle-ci est favorable à prendre en charge l'AMO de la Fédération de Pêche pour un montant de 6 300 €.

La Région Bourge Franche-Comté passe son taux de subvention de 25 à 30 % sur l'étude.

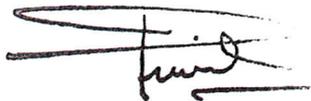
A ce titre, le Président propose de solliciter les financeurs pour le financement de l'étude :

- Région Bourgogne Franche-Comté : 30 % de 56 520 € soit 16 956 €
- Agence de l'Eau : 50 % de 62 820 soit 31 410 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-2

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/2

**Notification des Attributions de Compensations prévisionnelles
des communes pour 2019**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

En date du 19 décembre 2017, le conseil communautaire a opté pour l'institution du régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique à compter du 1^{er} janvier 2018.

Dans ce cadre et en application des dispositions du paragraphe V de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, l'établissement public de coopération intercommunale verse à chaque commune membre une attribution de compensation correspondant aux recettes économiques perçues par chaque commune avant le passage en FPU minorée des charges transférées.

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le conseil de l'établissement public de coopération intercommunale communique aux communes membres, avant le 15 février de chaque année, le montant prévisionnel des attributions au titre de ces reversements.

La CLECT se réunira en cours d'année afin d'évaluer les charges relatives aux compétences transférées au 1^{er} janvier 2019, conformément à l'arrêté préfectoral N°70-2017-12-29-016 du 29/12/2017.

Dès lors, le montant prévisionnel des attributions de compensation est susceptible d'être révisé au cours de l'année 2019.

Dans l'attente de la notification définitive des attributions de compensation en fin d'année,

VU les statuts de la Communauté de Communes des 1000 Etangs
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,

Après délibération, le Conseil Communautaire,

- **ARRÊTE** le montant de l'attribution de compensation **prévisionnelle** pour les communes membres de la CCME au titre de l'année 2019 de la manière suivante.

Communes	Attributions de compensation prévisionnelles 2019
AMAGE	2 139
AMONT ET EFFRENEY	6 259
BELFAHY	7 295
BELMONT	3 786
BELONCHAMP	5 527
BEULOTTE SAINT LAURENT	2 832
CORRAVILLERS	12 656
ECROMAGNY	3 181
ESMOULIERES	982
FAUCOGNEY ET LA MER	79 585
FRESSE	13 842

HAUT DU THEM CHAT. LAMB.	23 490
LA BRUYERE	1 168
LA LANTERNE ET LES ARMONTS	785
LA LONGINE	22 280
LA MONTAGNE	67
LA PROISELIERE ET LANGLE	467
LA ROSIERE	1 883
LA VOIVRE	1 935
LES FESSEY	836
MELISEY	221 578
MONTESSAUX	941
SAINT BARTHELEMY	10 904
SERVANCE-MIELLIN	130 783
TERNUAY MELAY ET SAINT HIL.	18 925
Total	574 126

- **MANDATE** le Président pour notifier aux communes, le montant des attributions de compensation provisoire avant le 15 février 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-3

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/3

**Approbation compte de gestion – exercice 2018
Budget Principal**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2018 du Budget CC 1000 ETANGS, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

70200 - CC des 1000 ETANGS

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 989 850,55	2 094 371,88	5 084 222,43
Titres de recettes émis (b)	877 985,75	1 681 164,71	2 559 150,46
Réductions de titres (c)		86 372,50	86 372,50
Recettes nettes (d = b - c)	877 985,75	1 594 792,21	2 472 777,96
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 989 850,55	1 880 093,53	4 869 944,08
Mandats émis (f)	554 656,47	2 029 428,05	2 584 084,52
Annulations de mandats (g)	1 108,46	433 820,10	434 928,56
Dépenses nettes (h = f - g)	553 548,01	1 595 607,95	2 149 155,96
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	324 437,74		323 622,21
(h - d) Déficit		815,74	

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Bénigne
Levraut

ID : 070-247000854-20190212-D_03_2019-DE

70200 - CC des 1000 ETANGS

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	-165 059,55		324 437,74		159 378,19
Fonctionnement	809 394,03	412 385,55	-815,74		396 192,74
TOTAL I	644 334,48	412 385,55	323 622,00		555 570,93
II - Budgets des services à caractère administratif					
70210-ZAE DE FAUCOGNEY CCIIVO					
Investissement	-31 268,30		-4 023,22		-35 291,52
Fonctionnement			-3 977,61		-3 977,61
Sous-Total	-31 268,30		-8 000,83		-39 269,13
71500-GYMNASE MILLE ETANGS CCH					
Investissement	-16 108,49		-3 937,65		-20 046,14
Fonctionnement	79 438,17	17 808,49	8 421,10		70 687,76
Sous-Total	63 329,68	17 808,49	4 483,45		50 621,62
71800-GYMNASE 1000 ETANGS FAUC					
Investissement	-11 589,41		-2 302,58		-13 891,99

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

ID : 070-247000854-20190212-D_03_2019-DE

Benoist
Levrault

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
Fonctionnement	49 208,91	11 689,41	14 992,25		52 511,75
Sous-Total	37 619,50	11 689,41	12 689,67		38 619,76
TOTAL II	69 680,88	29 497,90	9 172,29		49 355,27
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
71200-SPANC CCHVO -					
Investissement	12 557,81		-213,60		12 344,21
Fonctionnement	40 105,72		19 621,49		59 727,21
Sous-Total	52 663,53		19 407,89		72 071,42
78200-SCE OM CCHVO -					
Investissement	6 224,94		2 278,95		8 503,89
Fonctionnement	94 221,66		-76 243,69		17 978,00
Sous-Total	100 446,60		-73 964,74		26 481,86
TOTAL III	153 110,13		-54 556,85		98 553,28
TOTAL I + II + III	867 125,49	441 883,45	278 237,44		703 446,38

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 070-247000854-20190212-D_03_2019-DE

N° 2019-4

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/4

**Approbation compte administratif – exercice 2018
Budget Principal**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
 Siégeant sous la présidence de Monsieur MARTINET Gilles, 1^{er} Vice-président,
 Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018,
 Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
 Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121- 14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

- APPROUVE le Compte Administratif du Budget CC 1000 ETANGS de l'exercice 2018 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. MARTINET, 1^{er} Vice-président.

RESULTATS EXERCICE 2018		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	553 548.01 €	1 595 607.95 €
Titres émis	877 985.75 €	1 594 792.21 €
Résultats	324 437.74 €	-815.74 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2017	AFFECTATION 2018	RESULTATS EXERCICE 2018	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018
INVESTISSEMENT	-165 059.55 €		324 437.74 €	159 378.19 €
FONCTIONNEMENT	809 394.03 €	412 385.55 €	-815.74 €	396 192.74 €
TOTAUX :	644 334.48 €	412 385.55 €	323 622.00 €	555 570.93 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	159 378.19 €	1 101 164.00 €	1 177 291.00 €	235 505.19 €
FONCTIONNEMENT	396 192.74 €			396 192.74 €
	555 570.93 €	1 101 164.00 €	1 177 291.00 €	631 697.93 €

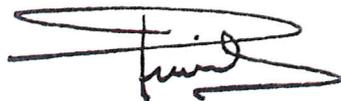
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Com. de Com. Des 1000 ETANGS - 70 - Com.Com. DES 1000 ETANGS

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
 A FAUCOGNEY, le 12/02/2019
 Le Président,

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS**

Nombre de membres en exercice : 44
 Nombre de membres présents : 42
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES : Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ORDINAIRE.

A, le

Date de convocation : 06/02/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

(Handwritten signatures and names)
 A, le

N° 2019-5

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/5

**Affectation du résultat de l'année 2018
Budget Principal**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 05 Février 2019,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif CC 1000 ETANGS de l'exercice 2018,
constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 396 192.74 €
- Un excédent d'investissement de : 159 378.19 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- AFFECTE le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 396 192.74 €

Report en Investissement au R 001 : 159 378.19 €

Au compte 1068 : 0 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-6

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/6

**Approbation compte de gestion - exercice 2018
Budget OM**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY SoniaPouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2018 du Budget OM, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

78200 - SCE OM CCHVO -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	33 199,41	868 821,66	902 021,07
Titres de recettes émis (b)	27 143,47	754 883,89	782 027,36
Réductions de titres (c)		8 549,00	8 549,00
Recettes nettes (d = b - c)	27 143,47	746 334,89	773 478,36
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	25 500,00	856 233,14	881 733,14
Mandats émis (f)	24 864,52	822 992,65	847 857,17
Annulations de mandats (g)		414,07	414,07
Dépenses nettes (h = f - g)	24 864,52	822 578,58	847 443,10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 278,95		
(h - d) Déficit		76 243,69	73

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

ID : 070-247000854-20190212-D_06_2019-DE

BORDER
LEVÉ

78200 - SCE OM CCHVO -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SCE OM CCHVO -					
Investissement	6 224,94		2 278,95		
Fonctionnement	94 221,66		-76 243,69		
Sous-Total	100 446,60		-73 964,74		
TOTAL III	100 446,60		-73 964,74		
TOTAL I + II + III	100 446,60		-73 964,74		

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Benoit
Levrault

ID : 070-247000854-20190212-D_06_2019-DE

N° 2019-7

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/7

**Approbation compte administratif - exercice 2018
Budget OM**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles 31, L.2343-1 et 2,
 Siégeant sous la présidence de Monsieur MARTINET Gilles, 1^{er} Vice-président,
 Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018
 Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au
 Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
 Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121- 14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

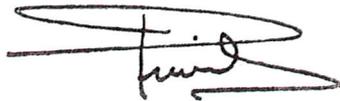
- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget OM de l'exercice 2018 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. MARTINET, 1^{er} Vice-président.

RESULTATS EXERCICE 2018		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	24 864.52 €	822 578.58 €
Titres émis	27 143.47 €	746 334.89 €
Résultats	2 278.95 €	-76 243.69 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2017	AFFECTATION 2018	RESULTATS EXERCICE 2018	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018
INVESTISSEMENT	6 224.94 €		2 278.95 €	8 503.89 €
FONCTIONNEMENT	94 221.66 €		-76 243.69 €	17 977.97 €
TOTAUX :	100 446.60 €		-73 964.74 €	26 481.86 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	8 503.89 €	580.00 €		7 923.89 €
FONCTIONNEMENT	17 977.97 €			17 977.97 €
	26 481.86 €	580.00 €	0.00 €	25 901.86 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Ont signé les membres présents
 Pour extrait conforme
 Le Président
 Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/8

**Affectation du résultat de l'année 2018
Budget OM**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY SoniaPouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 05 Février 2019,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif OM de l'exercice 2018, constatant que le
Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 17 977.97 €
- Un excédent d'investissement de : 8 503.89 €

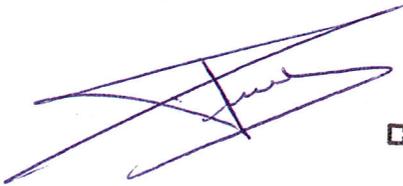
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- AFFECTE le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 17 977.97 €
Report en Investissement au R 001 : 8 503.89 €
Au compte 1068 : 0.00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-9

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/9

**Approbation compte de gestion - exercice 2018
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2018 du Budget SPANC, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**

71200 - SPANC CCHVO -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 797,81	238 365,72	251 163,53
Titres de recettes émis (b)		215 433,00	215 433,00
Réductions de titres (c)		688,00	688,00
Recettes nettes (d = b - c)		214 745,00	214 745,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 500,00	201 190,00	202 690,00
Mandats émis (f)	213,60	195 123,51	195 337,11
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	213,60	195 123,51	195 337,11
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		19 621,49	19 621,49
(h - d) Déficit	213,60		213,60

Envoyé en préfecture le 18/02/2019
 Reçu en préfecture le 18/02/2019
 Affiché le 
 ID : 070-247000854-20190212-D_09_2019-DE

71200 - SPANC CCHVO -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC CCHVO -					
Investissement	12 557,81		-213,60		1
Fonctionnement	40 105,72		19 621,49		5
Sous-Total	52 663,53		19 407,89		7
TOTAL III	52 663,53		19 407,89		7
TOTAL I + II + III	52 663,53		19 407,89		7

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Bénigne
Levrault

ID : 070-247000854-20190212-D_09_2019-DE

N° 2019-10

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/10

**Approbation compte administratif - exercice 2018
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY SoniaPouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
 Siégeant sous la présidence de Monsieur MARTINET Gilles, 1^{er} Vice-président,
 Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018,
 Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
 Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
41			

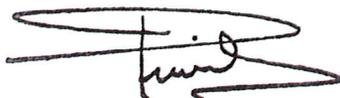
- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget SPANC de l'exercice 2018 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. MARTINET, 1^{er} Vice-président.

RESULTATS EXERCICE 2018		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	213.60 €	195 123.51 €
Titres émis	0.00 €	214 745.00 €
Résultats	-213.60 €	19 621.49 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2017	AFFECTATION 2018	RESULTATS EXERCICE 2018	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018
INVESTISSEMENT	12 557.81 €		-213.60 €	12 344.21 €
FONCTIONNEMENT	40 105.72 €		19 621.49 €	59 727.21 €
TOTAUX :	52 663.53 €	0.00 €	19 407.89 €	72 071.42 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	12 344.21 €	1 200.00 €	240.00 €	11 384.21 €
FONCTIONNEMENT	59 727.21 €			59 727.21 €
	72 071.42 €	1 200.00 €	240.00 €	71 111.42 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Ont signé les membres présents
 Pour extrait conforme
 Le Président
 Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le



Com. de Com. Des 1000 ETANGS - 70 - SERV. PUBLIC ASSAINIS. NOR

ID : 070-247000854-20190212-D_10_2019-DE

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président,
A FAUCOGNEY, le 12/02/2019
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 1000 ÉTANGS

Nombre de membres en exercice : 44
 Nombre de membres présents : 42
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES : Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ORDINAIRE.

A, le

Date de convocation : 06/02/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le

N° 2019-11

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/11

**Affectation du résultat de l'année 2018
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 05 Février 2019,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif SPANC de l'exercice 2018, constatant que le
Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 59 727.21 €
- Un excédent d'investissement de : 12 344.21 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- AFFECTE le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 59 727.21 €

Report en Investissement au R 001 : 12 344.21 €

Au compte 1068 : 0.00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/12

**Approbation compte de gestion - exercice 2018
Budget Gymnase 1000 Etangs Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2018 du Budget GYMNASSE DES 1000 ETANGS MELISEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

71500 - GYMNASSE MILLE ETANGS CCHVO

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	39 140,49	138 443,68	177 584,17
Titres de recettes émis (b)	18 860,49	74 275,00	93 135,49
Réductions de titres (c)		85,00	85,00
Recettes nettes (d = b - c)	18 860,49	74 190,00	93 050,49
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	39 140,49	93 653,11	132 793,60
Mandats émis (f)	22 798,14	72 581,06	95 379,20
Annulations de mandats (g)		6 812,16	6 812,16
Dépenses nettes (h = f - g)	22 798,14	65 768,90	88 567,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		8 421,10	4
(h - d) Déficit	3 937,65		

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

ID : 070-247000854-20190212-D_12_2019-DE

Borger
Levrault

71500 - GYMNASE MILLE ETANGS CCHVO

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
GYMNASE MILLE ETANGS CCHVO					
Investissement	-16 108,49		-3 937,65		-20 046,14
Fonctionnement	79 438,17	17 808,49	8 421,10		70 050,78
Sous-Total	63 329,68	17 808,49	4 483,45		50 004,64
TOTAL II	63 329,68	17 808,49	4 483,45		50 004,64
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	63 329,68	17 808,49	4 483,45		50 004,64

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

ID : 070-247000854-20190212-D_12_2019-DE

Bénigne
Levraut

N° 2019-13

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/13

**Approbation compte administratif - exercice 2018
Budget Gymnase 1000 Etangs Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
 Siégeant sous la présidence de Monsieur MARTINET Gilles, 1^{er} Vice-président,
 Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018,
 Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
 Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121- 14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

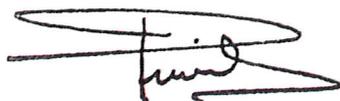
- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget GYMNASE 1000 ETANGS MELISEY de l'exercice 2018 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. MARTINET, 1^{er} Vice-président.

RESULTATS EXERCICE 2018		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	22 798.14 €	65 768.90 €
Titres émis	18 860.49 €	74 190.00 €
Résultats	-3 937.65 €	8 421.10 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2017	AFFECTATION 2018	RESULTATS EXERCICE 2018	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018
INVESTISSEMENT	-16 108.49 €		-3 937.65 €	-20 046.14 €
FONCTIONNEMENT	79 438.17 €	17 808.49 €	8 421.10 €	70 050.78 €
TOTAUX :	63 329.68 €	17 808.49 €	4 483.45 €	50 004.64 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	-20 046.14 €	0.00 €	0.00 €	-20 046.14 €
FONCTIONNEMENT	70 050.78 €			70 050.78 €
	50 004.64 €	0.00 €	0.00 €	50 004.64 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Ont signé les membres présents
 Pour extrait conforme
 Le Président
 Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS

Com. de Com. Des 1000 ETANGS - 70 - GYMNASSE 1000 ETANGS

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Président,
 A FAUCOGNEY, le 12/02/2019
 Le Président,

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS**

Nombre de membres en exercice : 44
 Nombre de membres présents : 42
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES : Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ORDINAIRE.

A, le

Date de convocation : 06/02/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

[Handwritten signatures and names of council members]
 Names visible include: Bouché, Lalleu, Roche, Waldenau, PP (Abouel H), Waldenau, Baumy, Br. A. B. Bernard, Offici, Faure, Buisson, etc.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

[Handwritten signatures]

N° 2019-14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/14

**Affectation du résultat de l'année 2018
Budget Gymnase 1000 Etangs Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY SoniaPouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 05 Février 2019,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif GYM MELISEY de l'exercice 2018, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 70 050.78 €
- Un déficit d'investissement de : 20 046.14 €

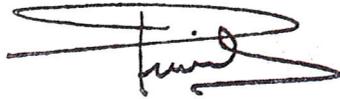
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- AFFECTE le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 50 004.64 €
Report en Investissement au D 001 : 20 046.14 €
Au compte 1068 : 20 046.14 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-15

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/15

**Approbation compte de gestion - exercice 2018
Budget Gymnase 1000 Etangs Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane
Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel
Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2018 du Budget GYMNASSE FAUCOGNEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

71800 - GYMNASSE 1000 ETANGS FAUCOGNEY

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	76 264,41	100 400,50	176 664,91
Titres de recettes émis (b)	12 284,41	39 742,64	52 027,05
Réductions de titres (c)		100,00	100,00
Recettes nettes (d = b - c)	12 284,41	39 642,64	51 927,05
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	76 264,41	89 742,34	166 006,75
Mandats émis (f)	14 586,99	24 930,68	39 517,67
Annulations de mandats (g)		280,29	280,29
Dépenses nettes (h = f - g)	14 586,99	24 650,39	39 237,38
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		14 992,25	12
(h - d) Déficit	2 302,58		

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Berger
Levraut

ID : 070-247000854-20190212-D_15_2019-DE

71800 - GYMNASSE 1000 ETANGS FAUCOGNEY

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
GYMNASSE 1000 ETANGS FAUCOGNEY					
Investissement	-11 589,41		-2 302,58		-13 891,99
Fonctionnement	49 208,91	11 689,41	14 992,25		52 511,75
Sous-Total	37 619,50	11 689,41	12 689,67		38 619,76
TOTAL II	37 619,50	11 689,41	12 689,67		38 619,76
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	37 619,50	11 689,41	12 689,67		38 619,76

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Benoit
Levrault

ID : 070-247000854-20190212-D_15_2019-DE

N° 2019-16

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/16

**Approbation compte administratif - exercice 2018
Budget Gymnase 1000 Etangs Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Monsieur MARTINET Gilles, 1^{er} Vice-président,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget GYMNASSE FAUCOGNEY de l'exercice 2018 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. MARTINET, 1^{er} Vice-président.

RESULTATS EXERCICE 2018		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	14 586.99 €	24 650.39 €
Titres émis	12 284.41 €	39 642.64 €
Résultats	-2 302.58 €	14 992.25 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2017	AFFECTATION 2018	RESULTATS EXERCICE 2018	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018
INVESTISSEMENT	-11 589.41 €		-2 302.58 €	-13 891.99 €
FONCTIONNEMENT	49 208.91 €	11 689.41 €	14 992.25 €	52 511.75 €
TOTAUX :	37 619.50 €	11 689.41 €	12 689.67 €	38 619.76 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	-13 891.99 €	40 000.00 €	6 000.00 €	-47 891.99 €
FONCTIONNEMENT	52 511.75 €			52 511.75 €
	38 619.76 €	40 000.00 €	6 000.00 €	4 619.76 €

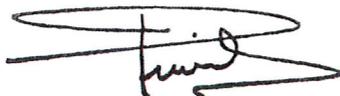
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

Com. de Com. Des 1000 ETANGS - 70 - GYMNASE 1000 ETANGS FAUCOGNEY

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
 A FAUCOGNEY, le 12/02/2019
 Le Président,

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS**

Nombre de membres en exercice : 44
 Nombre de membres présents : 42
 Nombre de suffrages exprimés : 47
 VOTES : Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ORDINAIRE.
 A le

Date de convocation : 06/02/2019

Les membres du Conseil communautaire,

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE	
--	--

[Handwritten signatures and names in blue ink, including: HUY, Piche, Waldenano, PP (Claude H), Waldenano, Benny, Laurent, Dr. A. Benaud, Chau, Justo, Zany, and others.]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
 A le

N° 2019-17

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/17

**Affectation du résultat de l'année 2018
Budget Gymnase 1000 Etangs Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia**Pouvoirs** : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 05 Février 2019,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif GYM FAUCOGNEY de l'exercice 2018,
constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 52 511.75 €
- Un déficit d'investissement de : 13 891.99 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- AFFECTE le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 4 619.76 €
Report en Investissement au D 001 : 13 891.99 €
Au compte 1068 : 47 891.99 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-18

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/18

**Approbation compte de gestion - exercice 2018
Budget ZA Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia**Pouvoirs** : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

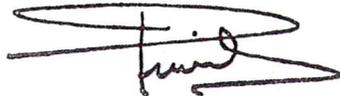
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2018 du Budget ZA FAUCOGNEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-19

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/19

**Approbation compte administratif - exercice 2018
Budget ZA Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY SoniaPouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Monsieur MARTINET Gilles, 1^{er} Vice-président,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
41	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget ZA FAUCOGNEY de l'exercice 2018 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. MARTINET, 1^{er} Vice-président.

RESULTATS EXERCICE 2018		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	73 389.66 €	70 570.07 €
Titres émis	65 385.52 €	70 573.38 €
Résultats	-8 004.14 €	3.31 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2017	AFFECTATION 2018	RESULTATS EXERCICE 2018	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018
INVESTISSEMENT	-31 268.30 €		- 8 004.14 €	-39 272.44 €
FONCTIONNEMENT			3.31 €	3.31 €
TOTAUX :	-31 268.30 €	0.00 €	-8 000.83 €	-39 269.13 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2018	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2018 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	-39 272.44 €			-39 272.44 €
FONCTIONNEMENT	3.31 €			3.31 €
	-39 269.13 €	0.00 €	0.00 €	-39 269.13 €

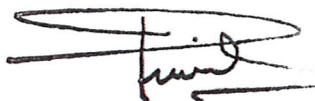
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANCS

N° 2019-20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/20

**Affectation du résultat de l'année 2018
Budget ZA Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY SoniaPouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 05 Février 2019,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif ZA FAUCOGNEY de l'exercice 2018,
constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 3.31 €
- Un déficit d'investissement de : 39 269.13 €

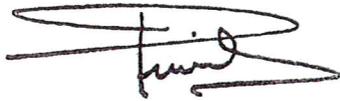
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- AFFECTE le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : €
Report en Investissement au D 001 : 39 272.44 €
Au compte 1068 : 39 272.44 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/21

Echappée des 1000 Etangs : attribution des lots

NOMENCLATURE: 1.1 Marchés Publics

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le résultat des consultations effectuées en vue du choix des entreprises pour l'aménagement touristique de l'Echappée des 1000 Etangs.

Les membres de la CAO se sont réunis les 31 janvier et 6 février 2019 pour analyser les offres et proposer d'attribuer ces lots selon les offres économiquement les plus avantageuses. Les 7 lots ont été jugés fructueux. Il en a été de même pour les prestations diverses.

Il a été décidé d'attribuer, conformément à l'article 33 du Code des Marchés Publics, les marchés aux entreprises ci-après pour les montants HT indiqués.

Lot 1 : Signalétique routière et cyclable	SIGNAUX GIROD	11 915.52 € HT
Lot 2 : Travaux de voirie et aménagements paysagers	VALDENAIRE	50 482.70 € HT
Lot 3 : Développement d'une application numérique	ARTEFACTO	62 950 € HT
Lot 4 : Signalétique touristique	PIC BOIS	65 674.07 € HT
Lot 5 : Mobilier d'interprétation	PIC BOIS	72 834.88 € HT
Lot 6 : Graphisme	ZIGZAGONE	17 894 € HT
Lot 6 : Cartographie	Andréa CREUSOT	9 600 € HT
Lot 7 : Equipements en grés	TECHNOVERT	14 477.92 € HT
DIVERS		
Hamac	ARBORICORDE	3 081 € HT
Vidéo photo	YOCOT	6 843.42 € HT
Montages sonores	KALEO	2 404.20 € HT
Roches	Terrae Genesis	1 640 € HT
Traduction		1 500 € HT
Impression livret		1 000 € HT
TOTAL HORS TAXES AVEC LES VARIANTES RETENUES		322 297.71 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

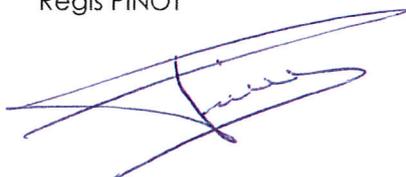
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/22

Maison de Santé à Melisey : attribution des lots

NOMENCLATURE: 1.1 Marchés Publics

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le résultat des consultations effectuées en vue du choix des entreprises pour la construction de la Maison de Santé à Melisey.

Les membres de la CAO se sont réunis les 1 et 7 février 2019 pour analyser les offres et proposer d'attribuer ces lots selon les offres économiquement les plus avantageuses. Les 12 lots ont été jugés fructueux.

Il a été décidé d'attribuer, conformément à l'article 33 du Code des Marchés Publics, les marchés aux entreprises ci-après pour les montants HT indiqués.

Lot 1 : Terrassement/VRD	VALDENAIRE	155 622,75 € HT
Lot 2 : Gros Œuvre	ESBTP	163 649,71 € HT
Lot 3 : Métallerie	SOMETAL	25 525,00 € HT
Lot 4 : Façade	BOVE	41 333,23 € HT
Lot 5 : Etanchéité	SFCA	43 547,00 € HT
Lot 6 : Menuiseries extérieures aluminium	PACOTTE ET MIGNOTTE	91 030,00 € HT
Lot 7 : Menuiseries intérieures bois	CLAUDE	53 965,65 € HT
Lot 8 : Cloisons, peintures, isolations	GALLOIS	58 906,86 € HT
Lot 9 : revêtements de sols, faïences	MACCANIN PERE et FILS	25 484,00 € HT
Lot 10 : Plomberie, sanitaires	EMANN FRERES	21 022,31 € HT
Lot 11 : Chauffage, ventilation	EMANN FRERES	81 313,75 € HT
Lot 12 : Electricité, courants faibles	SEEB	81 645,00 € HT
OPTION RETENUE		
Lot 6 : BSO sur espace attente et centralisation des BSO	PACOTTE ET MIGNOTTE	6 608,00 € HT
TOTAL RETENU avec OPTION		849 383,26 € HT

Le Conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer les marchés correspondants pour un montant total de **849 383,26 € HT (option comprise)** ainsi que toutes les pièces afférentes.
- **INSCRIT** les crédits au BP 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

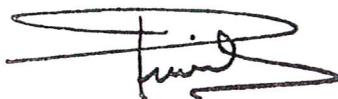
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-23

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/23

Maison de Santé à Melisey : honoraires notaire

NOMENCLATURE: 1.1 Marchés Publics

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Un notaire, Maître Bergelin, a été mandaté pour rédiger le bail ainsi que les autres documents qui lieront l'équipe médicale à la Communauté de Communes des 1000 Etangs.
Ses honoraires s'élèvent à 1 645 € HT (1 969 € TTC).

Le Conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer l'acte d'honoraire
- **INSCRIT** les crédits au BP 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

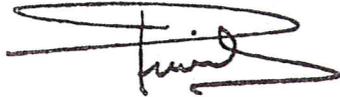
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-24

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/24

Habiter mieux : Attribution de Subventions

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions Economiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre de la politique départementale du logement intégrée aux contrats PACT 2014-2019, le Conseil Communautaire, réuni le 05 décembre 2013, a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux de rénovation énergétique répondant au programme Habiter Mieux.

La prime représente 15 % des travaux dans la limite de 10 000 € H.T. pour les bénéficiaires aux ressources très modestes (bases ANAH).

Cette prime vient en complément de la subvention « Habiter Mieux » de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'un habitant d'Amont et Effreney, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (Façades et isolation) d'un montant estimatif de 19 522 € HT entre dans les critères d'attribution.

Le Conseil communautaire :

DECIDE de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 1 500.00 € pour le compte de **M. POIROT Julien**, Es mottes 70 310 AMONT ET EFFRENEY au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2019-25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/25

Habiter mieux : Attribution de Subventions

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions Economiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre de la politique départementale du logement intégrée aux contrats PACT 2014-2019, le Conseil Communautaire, réuni le 05 décembre 2013, a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux de rénovation énergétique répondant au programme Habiter Mieux.

La prime représente 15 % des travaux dans la limite de 10 000 € H.T. pour les bénéficiaires aux ressources très modestes (bases ANAH).

Cette prime vient en complément de la subvention « Habiter Mieux » de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'une habitante de Melisey, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (remplacement de chaudière et menuiseries) d'un montant estimatif de 27 037.86 € HT entre dans les critères d'attribution.

Le Conseil communautaire :

DECIDE de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 1 500.00 € pour le compte de **Mme LALLOZ Thérèse**, 8 rue fontaine St Pierre 70 270 MELISEY au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

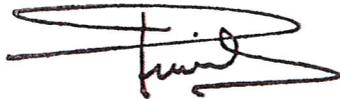
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2019-26

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/26

Habiter mieux : Attribution de Subventions

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions Economiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre de la politique départementale du logement intégrée aux contrats PACT 2014-2019, le Conseil Communautaire, réuni le 05 décembre 2013, a décidé d'aider les propriétaires occupants pour des travaux de rénovation énergétique répondant au programme Habiter Mieux.

La prime représente 15 % des travaux dans la limite de 10 000 € H.T. pour les bénéficiaires aux ressources très modestes (bases ANAH).

Cette prime vient en complément de la subvention « Habiter Mieux » de l'ANAH, de l'aide de solidarité écologique et de l'aide forfaitaire de 500 € du Conseil Départemental.

Une demande d'habitants de Fauconney, pour des travaux d'amélioration de sa résidence principale (remplacement de chaudière et menuiseries) d'un montant estimatif de 23 087 € HT entre dans les critères d'attribution.

Le Conseil communautaire :

DECIDE de procéder à une demande de réservation de subvention à hauteur de 1 500.00 € pour le compte de **Mme Sabrina CHOLLEY et M. Jérémy GALMICHE**, 15 rue de la mer 70 310 FAUCOGNEY au titre de l'amélioration de sa résidence principale. Une notification de subvention sera confirmée au propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

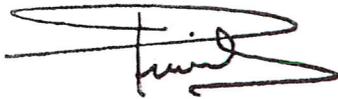
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-27

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/27

OM – Annulations antérieures

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler des factures de 2018 – 2014 - 2015-
Il propose de régulariser cette opération en annulant le titre exécutoire.

Annulations :

Les annulations concernées sont imputées en dépense à l'article 673.

Cette opération annule le titre antérieur suite aux personnes introuvables, aux erreurs de débiteurs ou personnes parties aux cours de l'année.

Le montant global de l'annulation est de **846.50 € pour le budget OM**

Les titres concernent les factures suivantes :

FACTURE	NOM	COMMUNE	OM
2018-049-003240	AGACI VINCENT	FAUCOGNEY	168.00 €
2018-085-004813	CONVERS MARTINE	MELISEY	120.00 €
2015-016-002935	CONVERS MARTINE	MELISEY	120.00 €
2014-031-002955	CONVERS MARTINE	MELISEY	118.50 €
2018-077-004502	SIMON JULIEN CURIE EMMANUEL	ST BARTHELEMY	160.00 €
2018-077-004249	GERALDES CEDRIC	ST BARTHELEMY	160.00 €
	MONTANT		846.50 €

Les crédits nécessaires ont été ouverts à cet effet lors du vote du budget OM 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **ANNULER** les factures ci-dessus, budget annexe OM pour un montant de 846.50 €
- **CHARGE** le Président d'effectuer l'opération.

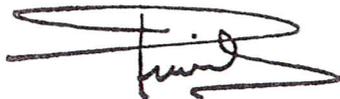
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-28

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/28

**Aides à la création et à la réhabilitation
d'hébergements touristiques**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L1511-3 du CGCT, modifié par l'article 3 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et son article L4251-17 créé par ladite loi,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe,

Vu l'instruction NOR INTB1531125J du 22/12/2015 relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales

Le Président précise que les projets de développement d'hébergements touristiques relèvent du champ de l'immobilier d'entreprise, tel que prévu par l'article L1511-3 du CGCT.

De ce fait, il revient à la CCME de définir sa politique d'aides à l'immobilier d'entreprise en matière d'hébergement touristique.

Le Président présente le projet d'aides à l'immobilier d'entreprise en matière d'hébergement touristique de la CCME, concernant les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes.

1) Aides à la création

CREATION D'HEBERGEMENTS		
CRITERES	GÎTES/MEUBLES	CHAMBRES D'HÔTES
%age subvention	5%	10%
Plafond Travaux	50 000 €	12 000 €/chambre
CLASSEMENT	3 *	3*
	Durée de location mini : 10 ans	
Nbre de dossiers acceptés/an	3	3
BENEFICIAIRES	Propriétaires privés	Propriétaires privés
	Entreprises secteur tourisme	
	SEM	
	Structures publiques	Structures publiques

2) Aides à la réhabilitation

REHABILITATION D'HEBERGEMENTS		
CRITERES	GÎTES/MEUBLES	CHAMBRES D'HÔTES
%age subvention	5%	NEANT
Plafond Travaux	10 000 €	
Si accessibilité personnes handicapés	5%	NEANT
Plafond travaux	20 000 €	
CLASSEMENT	3 *	
Nbre de dossiers acceptés/an	3	
BENEFICIAIRES	Propriétaires privés	Propriétaires privés
	Entreprises secteur tourisme	
	SEM	
	Structures publiques	Structures publiques

L'attribution des aides sera préalablement évaluée et étudiée par la CCME.

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** les aides à la création et à la réhabilitation d'hébergements touristiques
- **MANDATE** le Président à signer les documents administratif et comptable relatif à ce dossier
- **INSCRIT** les crédits au BP 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
41	1	0	0

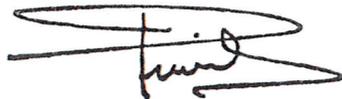
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-29

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/29

Participation financière à Ronchamp Tourisme

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions économiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle aux délégués communautaires, l'intérêt de participer à des salons, afin d'assurer la promotion touristique de notre territoire et de mutualiser le guide touristique 2019 avec Ronchamp Tourisme.

La maîtrise d'ouvrage de ces actions est portée par Ronchamp Tourisme.

Le montant total des frais engagés pour le salon du randonneur à Lyon 2019 et le guide touristique s'élève à 3 492,70 €. Le reste à charge pour notre collectivité est de 1 746,35 €.

Le Conseil communautaire :

- **ACCEPTE** notre participation au Salon du randonneur et la mutualisation du guide touristique
- **DELEGUE** la maîtrise d'ouvrage Ronchamp Tourisme pour ces actions,
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention d'engagement entre les deux structures et à engager les démarches nécessaires à cette participation.
- **INSCRIT** les crédits au BP 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-30

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/30

**Tourbière du Feing de la Mer à Beulotte
Participation financière au conservatoire d'espaces naturels**

NOMENCLATURE: 7.4 Interventions économiques

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le projet de valorisation de la tourbière du Feing de la Mer à Beulotte St Laurent.

Ce site d'une superficie de 7 ha présente un potentiel intéressant d'ouverture au public avec un patrimoine naturel intéressant et un fort intérêt paysager.

Préalablement, il faut réaliser une étude d'opportunité et une animation foncière avec une maîtrise d'ouvrage du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et un partenariat avec la CCME, la commune de Beulotte, le PNRBV et la MNVS.

Le budget est de 4 273.97 €. Une participation financière de 2 000 € est demandée à la CCME.

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le projet d'étude d'opportunité porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels
- **VALIDE** notre participation financière à hauteur de 2 000 €
- **INSCRIT** les crédits au BP 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2019-31

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/31

Fonds de concours à la commune de Beulotte Saint Laurent

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Vu le dépôt de dossier effectué par Monsieur le Maire de Beulotte St Laurent et du plan de financement sur la demande d'attribution d'un fonds de concours à sa commune pour le remplacement du tavaillon de l'église.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 05/02/2019,

Le Président propose au conseil communautaire de verser une subvention équivalente à 1 000.00 € (fonds de concours plafonnée à 20% d'un montant de travaux de 5 000,00 € HT).

Le Conseil communautaire :

- **ATTRIBUE** un fonds de concours d'un montant de 1 000,00 € à la commune de Beulotte St Laurent
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2019 à l'article 20414 section investissement,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

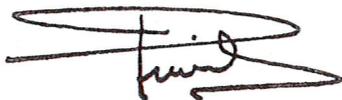
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2019-32

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/32

Fonds de concours à la commune de Ternuay

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Vu le dépôt de dossier effectué par Monsieur le Maire de Ternuay et du plan de financement sur la demande d'attribution d'un fonds de concours à sa commune pour des travaux d'aménagement du bureau accueil mairie et de l'agence postale communale.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 05/02/2019,

Le Président propose au conseil communautaire de verser une subvention équivalente à 5 000,00 € (fonds de concours plafonnée à 10% d'un montant de travaux de 50 000,00 € HT).

Le Conseil communautaire :

- **ATTRIBUE** un fonds de concours d'un montant de 5 000,00 € à la commune de Ternuay
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2019 à l'article 20414 section investissement,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

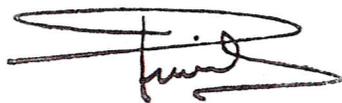
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-33

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/33

Désignation de délégués pour siéger au PNRBV

NOMENCLATURE: 5.3 Désignation des représentants

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs: Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Suite à la réforme territoriale de 2017, qui a entraîné la fusion de certaines intercommunalités du territoire du Parc, le comité syndical a procédé à une modification des statuts.

Les modifications concernent les deux points de l'article 6 des statuts :

Le nombre de représentants de l'EPCI au Syndicat Mixte et la représentation de tous les EPCI adhérents au syndicat mixte du Parc au sein du collège des EPCI.

La CCME confirme Monsieur Henri SAINTIGNY, représentant titulaire et Madame Eliane CARDOT, sa suppléante pour siéger au Comité Syndical du Parc.

La CCME désigne :

- 3 délégués titulaires :

- Marie-Claire FRESLIER

- Bruno HEYMANN

- Gérard MAUFFREY

- 3 délégués suppléants :

- Laurence HENRY

- Jean-Charles HENRY

- Jean-Jacques STOECKLIN

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** la désignation des 3 délégués titulaires et les 3 suppléants

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

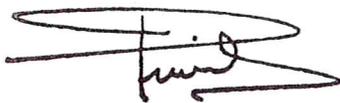
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/34

**Subvention à la Fédération Française de Cyclisme
Haute-Saône**

NOMENCLATURE: 7.5 Subventions

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia**Pouvoirs:** Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

La Fédération Française de Cyclisme de Haute-Saône nous a sollicité pour une subvention concernant le Tour de Haute Saône des 12, 13 et 14 avril 2019. Celui-ci passe sur différentes communes de notre territoire.

Le bureau réuni le 5 février propose d'attribuer 250 €.

Le Conseil communautaire :

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 250 € à la Fédération Française de Cyclisme 70
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2019,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

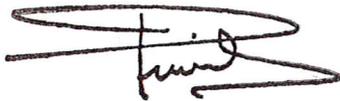
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2019-35

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019**

N° 2019/35

Subvention au Théâtre du Peuple à Bussang

NOMENCLATURE: 7.5 Subventions

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	44
Présents :	39
Pouvoirs :	3
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia**Pouvoirs:** Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Le Théâtre de Bussang a sollicité la Communauté de Communes pour une subvention concernant l'organisation de trois spectacles sur notre territoire dans le cadre d'une randonnée itinérante culturelle.

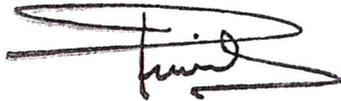
Le Conseil communautaire :

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 1 000 € au Théâtre du Peuple à Bussang
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2019,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2019-36

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/36

**Approbation compte de gestion - exercice 2018
Assainissement Collectif CCH**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

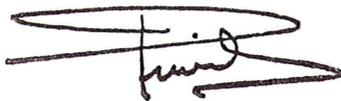
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2018 du Budget Assainissement Collectif CCH, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

74200 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF CCH

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)			
Titres de recettes émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)			
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 070-247000854-20190212-D_36_2019-DE

N° 2019-37

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2019*

N° 2019/37

**Approbation compte de gestion - exercice 2018
Eau Potable CCHVO**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 6 février 2019 pour la session ordinaire du mardi 12 février 2019.

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Etangs, s'est réuni à la salle culturelle de Faucogney, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice	: 44
Présents	: 39
Pouvoirs	: 3
Absents	: 2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	BRESSON Elise
GALMICHE Edith	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
STOECKLIN Jean-Jacques	MARTINET Gilles	TACHET Jean-Claude
SEGUIN Michel	PERNOT Jean Marie	DEMANGE René
SARRE Vincent	TISSERAND Denis	GILLET Denis
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	COUTHERUT Sylvie
LALLEMENT Catherine	HENRY Laurence	MAS GARCIA Lydia
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	CARITEY Cyril
POIROT Martine	DIEUDONNE René	RICHE Jackie
SEGUIN Laurent	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
DIRAND Gérard	MAIRE Françoise	GRANDMOUGIN Jean-Pierre
DAGUE Alain	PETRONELLI Yves	LALLOZ Jacques
CARDOT Eliane	FRESLIER Marie-Claire	PERNOT Jean

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc, et Mme KILLY Sonia

Pouvoirs : Mr CLAUDEL Hubert donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Mme BERNARD Anne-Marie donne pouvoir à MAIRE Françoise

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mr SEGUIN Laurent a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

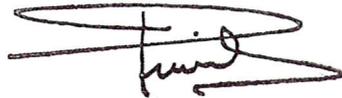
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
42	0	0	0

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2018 du Budget Eau Potable CCHVO, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

73200 - EAU POTABLE CCHVO

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)			
Titres de recettes émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)			
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 18/02/2019

Reçu en préfecture le 18/02/2019

Affiché le

ID : 070-247000854-20190212-D_37_2019-DE

Berger
Levraut

